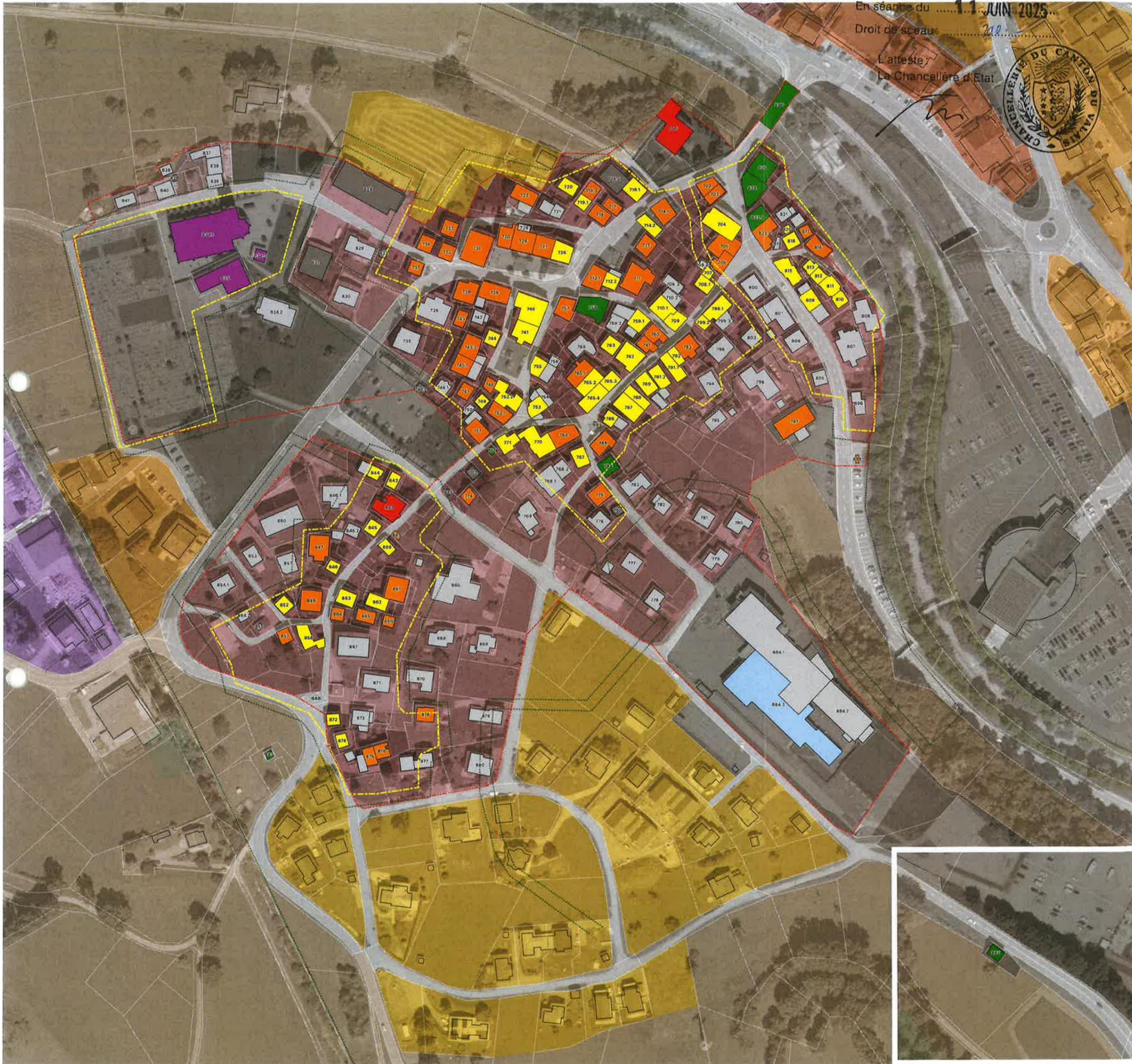


L'atteste
La Chancelière d'Etat



Notes d'inventaire des bâtiments

- 1** très remarquable
Monument d'importance nationale; beauté équilibre architectural; objet représentatif d'une époque d'un style d'un mouvement artistique ou artisanal de large envergure; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.
- 2** remarquable
Monument d'importance cantonale (régionale); beauté et qualité architecturale remarquable; objet représentatif d'une époque d'un style ou d'un mouvement artistique ou artisanal de portée régionale; la valeur de l'objet peut être renforcée par la qualité de son intégration au site ou comme composante essentielle d'un tissu bâti.
- 3** intéressant
Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque d'un style d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.
- 4+** bien intégré (volume et substance)
Objet du patrimoine soit par sa valeur d'intégration dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.); soit par sa valeur intrinsèque (architecture, typologie, technique de construction...); l'objet est intéressant sur le plan local; maintien du volume et de la substance.
- 4** bien intégré (volume)
Objet ancien ou moderne dont la qualité spécifique est d'être bien intégré dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac, etc.); l'effet d'ensemble qu'il provoque est plus important que l'objet lui-même et demande le maintien du volume.
- 5** en attente de jugement
Bâtiment qui présente de l'intérêt à première vue soit par sa valeur proposée par son implantation, soit par son volume soit sur le plan de l'architecture de la typologie de l'appartenance à un mouvement stylistique ou d'un savoir-faire artisanal mais mis en attente de jugement soit par le manque de recul ou de connaissances, soit par l'évolution de son environnement direct.
- 6** sans intérêt
Bâtiment ou construction sans qualité et ne répondant à aucun des critères mentionnés dans les définitions précédentes, mais "neutre" et dont la présence ne rompt pas l'harmonie de l'ensemble.
- 7** altère le site
Bâtiment qui, par sa mauvaise qualité esthétique, la disproportion des masses, des matériaux inadaptés, un mauvais équilibre des éléments extérieurs, etc. gêne et altère un site naturel ou construit.
- 0** démolit
Bâtiment disparu ou en voie de disparition.

Approuvé le 23.07.2025



COMMUNE DE VAL DE BAGNES
INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DU VILLAGE DU CHÂBLE
VERSION HOMOLOGATION // 10.03.25 // 1:1'000 // A1

Carte ISOS du Châble



- Périmètre ISOS national
 - - -** Périmètre d'inventaire
 - Périmètre environnant ISOS
 - Bâtiments
- Zone d'affectations
- Zone village
 - Zone extension village
 - Zone résidentielle forte densité R1
 - Zone résidentielle moyenne densité R2
 - Zone résidentielle faible densité R3
 - Zone de constructions et d'installations publiques A
 - Zone de constructions et d'installations publiques B
 - Zone agricole 1
 - Zone artisanale
 - Zone hameau
 - Aire forestière
 - Inculte

